

## **Les activités de coopération régionale ultramarines de l'AFD dans la Caraïbe et le Plateau des Guyanes**

Les Etats généraux de l'Outre-mer ont insisté sur la nécessité d'une plus grande insertion régionale. De même, certaines collectivités locales ultramarines, convaincues de leur indispensable ancrage dans leur zone géographique, développent une stratégie d'insertion régionale renforcée. Ces stratégies sont imprégnées d'enjeux politiques et sociaux : les géographies ultramarines ne peuvent se désintéresser des évolutions de leur voisinage immédiat susceptibles d'avoir un impact, par exemple en matière de santé publique (épidémies) ou de flux migratoires.

L'AFD est le seul acteur public à la fois présent dans l'Outre-mer et dans les Etats voisins. Elle a donc le devoir de continuer à jouer un rôle dans le renforcement des liens entre ces géographies. Elle s'est en conséquence dotée d'une stratégie de coopération régionale ultramarine, qui, à côté de sa stratégie « internationale » et de sa stratégie « Outre-mer », est destinée à mieux prendre en compte les intérêts régionaux des départements et collectivités de l'Outre-mer.

L'AFD intervient Outre-mer sur un mandat de contribution au développement économique et social, pour (i) soutenir l'investissement des collectivités locales et (ii) favoriser l'essor du secteur privé et la création d'emplois par l'intermédiaire de prêts, de garanties et en assurant la représentation des produits OSEO. Dans les Etats voisins, le Groupe AFD soutient leurs politiques publiques et finance l'essor du secteur privé. Il existe de nombreux points de convergence entre ces deux mandats qui partagent notamment l'objectif d'un développement économique, social et environnemental équilibré.

Dans l'élaboration de sa stratégie, l'AFD a retenu une démarche en deux temps :

- définition d'une stratégie globale pour tous les espaces géographiques incluant des Outre-mer (océan Indien, Caraïbe, Plateau des Guyanes, Pacifique Sud et Atlantique Nord). Celle-ci vise à favoriser les synergies communes entre les deux mandats de l'AFD et à promouvoir une dynamique positive entre les collectivités ultramarines et les Etats voisins en favorisant les échanges et les complémentarités.
- élaboration d'une stratégie par espace géographique afin d'adapter les interventions de l'AFD aux spécificités de chaque zone, en concertation avec les acteurs locaux. Les stratégies par espace géographique adaptent la stratégie globale aux besoins de chaque zone, aux priorités des politiques locales de coopération régionale et au positionnement régional de l'AFD. Ces déclinaisons régionales ont été élaborées dans le cadre d'un processus de concertation.

### **La coopération régionale ultramarine dans la Caraïbe**

---

L'AFD intervient aussi bien dans les territoires ultramarins (Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin) que dans certains Etats voisins. Les stratégies d'intervention de la France définies par le CICID de 2002 ont conduit à classer les Etats en deux catégories en fonction de la nature des actions de coopération de l'AFD : (i) les pays qui font partie de la zone de solidarité prioritaire (Cuba, Haïti et la République dominicaine) pour lesquels l'AFD dispose d'un mandat de lutte contre la pauvreté ; (ii) les pays pour lesquels l'AFD intervient

au titre d'un mandat de coopération et d'insertion régionale (Antigua-et-Barbuda, Barbade, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Grenade, Dominique, Saint-Vincent et les Grenadines, Jamaïque, Bahamas, Trinité-et-Tobago<sup>1</sup>). Pour ces derniers, l'AFD est autorisée à intervenir au cas par cas pour financer des projets présentant un intérêt en termes de coopération régionale pour les départements et territoires français d'outre-mer.

### *Les enjeux*

La Guadeloupe et la Martinique présentent des caractéristiques économiques et de développement proches. Elles font partie des cinq îles les plus riches de la région (avec les Bahamas, la Barbade et Trinité-et-Tobago) et sont engagées dans une dynamique de convergence économique de long terme au sein de l'UE. En matière d'infrastructures, la Guadeloupe et la Martinique présentent des atouts importants, notamment des aéroports internationaux, des capacités portuaires et des zones industrielles. Leurs échanges de biens et services se font majoritairement avec la France métropolitaine alors que les échanges avec les Etats de la Caraïbe restent marginaux : ils représentent seulement 8,1 % des importations (essentiellement des produits pétroliers) et 2,8 % des exportations.

Les îles de la région se caractérisent par une forte hétérogénéité institutionnelle, géographique, démographique et de développement économique. Pour autant, elles sont confrontées à une série de défis communs : (i) une exposition forte aux chocs exogènes, (ii) une taille réduite qui limite les rendements d'échelle, (iii) un coût de l'énergie élevé et une dépendance aux énergies fossiles importées qui impliquent des enjeux forts en matière de développement des énergies renouvelables et d'interconnexion, (iv) des transports maritimes et aériens difficiles et coûteux, (v) un faible degré de diversification économique, (vi) une biodiversité exceptionnelle mais menacée par les activités humaines et le réchauffement climatique, (vii) des risques naturels majeurs (cycloniques, sismiques...) et réguliers, (viii) des taux d'endettement parmi les plus élevés au monde, (ix) une criminalité souvent élevée.

### *La stratégie*

Les collectivités des Antilles se sont engagées dans un renouveau de leur coopération avec leurs voisins. S'appuyant sur ce renouvellement et sur les enseignements de la décennie passée, l'AFD articule sa stratégie de coopération régionale ultramarine Caraïbe autour des quatre objectifs sectoriels :

- 1. Développer les infrastructures.** Il existe pour l'ensemble de la Caraïbe un retard d'équipement en infrastructures de base préjudiciable au développement économique global de la zone. Compte-tenu de leur vulnérabilité aux risques naturels, le coût unitaire de ces infrastructures et leur besoin de renouvellement sont très supérieurs aux standards européens. Les infrastructures énergétiques et d'interconnexion sont prioritaires ; les financements peuvent aussi couvrir une large gamme de besoins structurants : transports maritimes, terrestres, routiers ou aériens, production et réseau d'énergie, télécommunications, réseaux d'eau et d'assainissement, gestion des déchets. Le projet Géothermie Dominique constitue une opération d'importance majeure pour la Caraïbe.
- 2. Favoriser le financement des entreprises souhaitant se développer à l'international.** L'AFD propose aux entreprises ultramarines, que ce soit pour son compte propre

---

<sup>1</sup> Barbade ainsi que Trinité-et-Tobago ne sont plus éligibles à l'aide publique au développement depuis 2011.

(financement direct ou ARIZ) ou pour celui d'OSEO, une large palette d'instruments financiers auxquels elles peuvent avoir recours pour couvrir les trois principaux domaines de leur développement à l'international : exportation, implantation à l'étranger, financement de projets à l'extérieur.

3. **Promouvoir les biens publics mondiaux à l'échelle de la Caraïbe** sur les questions du réchauffement climatique, de la biodiversité, de la prévention des risques naturels, de la préservation des ressources naturelles et de la santé.
4. **Contribuer à l'influence des DCOM dans les pays voisins** via notamment la priorisation des interventions sur les secteurs de compétence des entreprises françaises des Antilles et la facilitation des coopérations et des partenariats, y compris institutionnels.

### ***La coopération régionale ultramarine sur le Plateau des Guyanes***

---

La Guyane partage avec ses voisins un espace naturel reflétant l'unité biogéographique de la région dénommée le « Plateau des Guyanes », situé au cœur du bassin amazonien, qui s'étend de l'Amapá au Venezuela. Pour des raisons historiques et géographiques, les échanges interculturels, commerciaux et de coopération de la Guyane dans la région sont plus évidents avec le Suriname, le Guyana et l'Amapá qu'avec le Venezuela. C'est sur cette aire géographique que se concentre la stratégie de l'AFD sur le Plateau des Guyanes.

L'AFD est présente dans la région avec un bureau de représentation au Suriname, sous la supervision de l'agence de Cayenne et une agence au Brésil. Les projets AFD dans l'Amapá sont également suivis depuis l'agence de Cayenne.

#### *Les enjeux*

La biodiversité et les richesses minières confèrent au Plateau des Guyanes un intérêt exceptionnel. Relativement bien préservée, cette zone fonde son identité sur la diversité des langues et des cultures. Largement couverts par la forêt amazonienne, ces territoires sont dotés d'importants réseaux hydrographiques et leur étendue complexifie la réalisation d'un aménagement équilibré. La majorité des populations et des activités économiques se concentre ainsi sur les bandes littorales et sur les estuaires des fleuves. Derrière l'unité écologique de la région et des enjeux majeurs de conservation, de protection de l'environnement et de développement, se dessine un contexte contrasté sur les plans institutionnel, économique et social.

La Guyane est un territoire attractif pour les populations des pays voisins : la situation politique est stable, le niveau de vie plus élevé (écarts de 3 à 7) et les ressources en or dans les fleuves de l'intérieur attirent un nombre croissant d'orpailleurs illégaux. La porosité des frontières guyanaises (fleuves) facilite les entrées irrégulières sur le territoire. Le département français affiche toutefois un taux de chômage structurellement élevé (21 % en 2010).

Les territoires du Plateau des Guyanes présentent un sous-équipement et un enclavement importants, source de défis en termes d'accès aux services essentiels, de développement économique et de cohésion sociale. Leurs économies sont fragiles compte tenu de la petite taille de leur marché intérieur et de la faible diversification des activités.

Les collectivités locales guyanaises, convaincues de leur indispensable ancrage dans leur environnement régional, développent une stratégie d'insertion régionale renforcée. Cette stratégie est également imprégnée d'enjeux politiques et sociaux : la Guyane ne peut se désintéresser des évolutions de son voisinage immédiat qui peut avoir un impact par exemple en matière de santé publique ou de flux migratoires.

### *La stratégie*

La stratégie de l'AFD vise trois objectifs :

- **Favoriser les échanges économiques entre les différents territoires du Plateau des Guyanes.** Le développement des infrastructures est indispensable pour désenclaver ces territoires. A cette fin, l'AFD s'est donnée comme priorité d'accompagner l'aménagement du territoire du Plateau des Guyanes. Des projets structurants bénéficient déjà de l'appui de l'AFD (réhabilitation de la route Albina-Paramaribo, réhabilitation de deux quais du port international de Dégrad-des-Cannes en Guyane). L'AFD participe également à l'insertion économique de la Guyane dans son environnement régional à travers les actions mises en place ces dernières années en matière de financement (garanties ARIZ, produits OSEO pour l'export, etc.) et de réseau (ouverture d'un bureau AFD en janvier 2010 au Suriname). Elle s'attache au développement de partenariats (avec les organisations patronales, Ubifrance et la CCIG) visant à promouvoir les relations économiques et commerciales avec la région.
- **Promouvoir les biens publics mondiaux à l'échelle du Plateau des Guyanes.** Le développement des activités, légales ou illégales (exploitation forestière, orpaillage, développement d'infrastructures, etc.) exerce des pressions considérables sur l'environnement. L'AFD et le FFEM sont engagés dans le domaine à travers le financement d'un projet de gestion durable des ressources sur le Plateau des Guyanes mis en œuvre par le WWF entre 2008 et 2011, ou encore du programme de plateforme régionale de développement de REDD+ bénéficiant aux services forestiers du Guyana, du Suriname et de l'Amapá. L'AFD est également active sur le front de la santé et finance un projet d'amélioration de l'offre de soins au Suriname, comprenant entre autres la construction d'un hôpital rural à Albina et de centres de santé et impliquant une coopération poussée entre la Guyane et le Suriname (avec l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni notamment). L'AFD est aussi partie prenante dans la lutte contre les pandémies sur le Plateau des Guyanes, telles que le sida et le paludisme.
- **Promouvoir l'influence de la Guyane dans la région.** L'AFD s'est engagée dans une démarche visant à identifier les freins au développement des entreprises guyanaises qui souhaitent intervenir davantage dans les pays voisins. L'AFD poursuit son engagement auprès des conseillers du commerce extérieur de la France en Guyane. Les expertises financières et sectorielles dans les secteurs où l'AFD bénéficie d'un réel savoir-faire (eau, assainissement, agriculture, santé, aménagement urbain) et facilement mobilisables donnent à l'AFD l'opportunité d'être partie prenante dans les comités d'élaboration de stratégie de développement, dans les débats locaux et régionaux. L'AFD soutient par ailleurs les ONG qui présentent un réel savoir-faire sur les thématiques appropriées au Plateau des Guyanes (WWF, la Croix Rouge et Aides, dans le domaine de la santé par exemple).